

VICA INVESTISSEMENTS SARL

1055 Rue de la Lième
39570 PERRIGNY
RCS Lons Le Saunier 521 366 567

Objet : Création d'un centre d'activités ludiques
A BESSONCOURT (90)

ADDITIF DOSSIER CAS PAR CAS

CERFA 14734*04

« 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée). »

01) ZONE HUMIDE

Il n'y a pas de zone humide repérée sur le terrain d'assiette du projet.

Zone humide identifiée par le Bureau d'études INITIATIVE, voir plan ci-joint et note de synthèse de Mars 2022.

02) LIMITATION DE L'IMPERMEABILISATION DES SOLS

Les places de stationnement seront traitées par gravillonnage, gravillons ronds lavés, sur une épaisseur d'environ 8 / 10 cm.

Infiltration des eaux en direct

Comme vu avec les Responsables du GRAND BELFORT :

- Infiltration des eaux en direct
- Canalisation de récupération des eaux par drain routier
- Canalisation drain rentrée par captation des EP de toiture, rejet dans les noues et surverse dirigée sur le fossé dévié

03) POLLUTION DES SOLS ET DES EAUX

En phase travaux

Pas de stockage de liquides dangereux ou polluants sur site

Bâtiment du type industriel, construction traditionnelle, sans moyen spécifique

Tri sélectif des déchets de chantier

Bennes identifiées par catégorie

En phase exploitation

Intérieur : sol, dallage ou dalle béton R+1, en béton lissé type industriel

Nettoyage des sols par autolaveuse, eau industrielle, pas d'emploi de produits nettoyants

Extérieur : revêtement de circulation en enrobés, pas de nettoyage prévu (pluie)

Stationnement : aire gravillonnées pour infiltration des eaux de pluie

Récupération des eaux de pluie de toiture par citerne enterrée 10 m³

Utilisation des eaux industrielles pour réservoirs toilette, nettoyage de sols, autolaveuse, arrosage des espaces verts, nettoyage de l'aire poubelles extérieure

04) BIODIVERSITE

Le terrain d'assiette se présente sous forme de friche

Pas de végétation remarquable, voir synthèse de mars 2022

Pas de déboisement (pas de végétation)

Préservation de la biodiversité

Adaptation des travaux de déviation du fossé en relation avec les Responsables du GRAND BELFORT

Examen avec la Direction de la pêche et pisciculture pour nécessité de pêche préalable aux travaux d'adaptation du fossé

Planning des travaux en fonction des évènements naturel, nidification, reproduction des espèces aquatiques.

05) CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mode doux

Une ligne de bus dessert la zone d'activité

Il est prévu une aire de stationnement des cycles (10 U) avec accès sécurisé au projet

Photovoltaïque : une étude en cours pour implantation de panneaux photovoltaïques en toiture, puissance en autoconsommation d'environ 100 kVA

Parking ombragé avec des arbres à hautes tiges d'essence locale de grand développement

Fait à BESSONCOURT, le 21 novembre 2023

La Maîtrise d'ouvrage,

VICA INVESTISSEMENTS SARL
1055 Rue de la Lième
39570 PERRIGNY
SARL au capital de 10 000 €
Siret 521 366 567 00019 - APE 6832 A

III - Synthèse des investigations Zones Humides

Une visite sur le terrain a été effectuée le 08/03/2022 au début du printemps. Il n'avait pas plu durant les 10 derniers jours. Les terrains étaient secs ; le fossé présent au niveau des parcelles 307 et 350 présentait un écoulement d'eau très peu important. Nous avons étudié les parcelles concernées par le projet (parcelles 307, 346 et 350).

Les investigations ont consisté en la réalisation de sondages avec une tarière manuelle de 7 cm de diamètre jusqu'à une profondeur de 1,2 m (quand cela est possible) et un relevé de la végétation visible.

Occupation du sol : Friches et ripisylves

Code CORINE biotope : 87.1 Terrains en friches

Superficie de la zone étudiée : 34,7 ha

Topographie : très peu marquée (1% en moyenne)

Bassin versant : L'Autruche, via des fossés

Géologie : Calcaires compacts, blancs crayeux ou saccharoïdes à Dicerias (20-25cm) surmontant des calcaires oolithiques blancs, gris ou rosés à Nérinées et Polypiers (24m) - j6 – Rauracien.

Relevés floristiques (voir tableaux) : **Aucune des espèces relevées n'est indicatrice de zone humide.** Les espèces du site sont des espèces pionnières, à large amplitude écologique, à croissance rapide et à faible longévité. Ces espèces sont caractéristiques d'habitats perturbés qui correspondent à des friches. **Le site d'étude est traversé par un fossé** (voir carte de synthèse), la végétation rivulaire de ce fossé n'a pas été caractérisée en habitat humide car aucune espèce n'est caractéristique de zone humide et que les espèces rivulaires de ce fossé sont présentes sur l'ensemble du site, sur les terrains perturbés. **Ce fossé devra cependant être préservé.**

Etude pédologique (voir tableau) :

Nous pouvons identifier, sur les parcelles concernées par le projet de division, trois secteurs distincts (voir carte page suivante).

Au Sud du site, la parcelle 346 et la moitié Sud des parcelles 307 et 350 sont composées de remblais (cailloux) provenant de travaux réalisés entre 2007 et 2008 au niveau du restaurant MacDonald situé au Sud des parcelles. Sur cette zone, le sol étant qualifié d'anthroposol, il n'est pas caractéristique de zones humides.

En bordure Ouest de la parcelle 307, et au centre (d'Ouest en Est) des parcelles 307 et 350 se trouve des zones composées d'un sol naturel : une partie de ces zones se trouvent en bordure des fossés principaux présents sur les parcelles. Au centre Est de la parcelle 350, la **présence** d'une zone humide est détectée selon le critère sol.

La dernière zone se situe au Nord des parcelles 307 et 350 et est entièrement composée de remblais argileux (sol orange) qui semblent provenir d'un chantier de construction datant de

2007 : la construction d'une galerie marchande au niveau de la zone d'activités de Bessoncourt. Les sols sont anthroposols, qui ne sont pas caractéristiques de la présence de zones humides.

Conclusion zone humide : Sur le secteur étudié, il y a la **présence d'une zone humide de 940 m²** caractérisée par le critère sol sur le secteur Centre-Ouest de la parcelle 350, composée d'un sol naturel. Le reste des parcelles ne présente aucune autre zone humide.

